

IV CASCAIS TRAIL EXPERIENCE

Après une 3e édition au cours de laquelle nous avons battu tous les records en termes de nombre de participants, comptant des athlètes de 15 nationalités différentes, le Cascais Trail L'expérience est de retour pour sa 4ème édition.

Considérée par beaucoup comme l'étape la plus emblématique du Circuit, il s'agit d'une épreuve qui vous fera découvrir les vues les plus incroyables que la Serra de Sintra a à offrir, le long de l'une des plus belles côtes du monde.

Au départ du Mercado da Vila, en plein centre de Cascais, où de nombreuses animations seront garanties, vous pourrez compter sur les trois épreuves habituelles : Long Trail (TL) K31+, Short Trail (TC) K14+ et Walk K11+.

LIEU DE DÉPART ET D'ARRIVÉE : MERCADO DA VILA

1. Test

Programme / Horaires

09h30 - Départ K31+ 1

0h00 - Départ K14+10h02 - Départ Marche

11h00 - Arrivée prévue des premiers athlètes K14+

11h30 - Arrivée estimée des premiers athlètes K31+

13 :00 - Livraison prévue des trophées

Temps limite

- Marche : 2h30m
- Sentier court : 3h30m
- Trail : 5h00 (contrôle de porte : si vous atteignez 7,5 km et que le temps dépasse 1h05, vous serez invité à faire le reste du Short Trail ; ainsi qu'à 14km si cela prend plus de 2h30, vous serez transporté directement par l'organisation à l'objectif)

Méthodologie de contrôle du temps

Le processus de contrôle du temps de l'athlète se fait par un système électronique, par puce intégrée dans la dorsale.

2. Inscriptions

Processus

d'inscription Inscription au 4ème Cascais Trail L'expérience est limitée à 1500 athlètes pour les 3 courses au total et se déroulera selon 2 modes :

1. En ligne

2. Par virement bancaire à IBAN PT 50 0033 0000 4556 97629880 5, en envoyant ensuite vos données et détails d'inscription (nom, date de naissance, équipe, t/ shirt, NIF, téléphone, emplacement, numéro CC) à geral@@ werun .pt. Notre équipe vous enverra une preuve d'inscription.

Les participations ne seront validées qu'une fois le paiement effectué et le paiement confirmé.

L'inscription à l'événement déterminera l'acceptation pleine et entière par les participants du présent règlement et des autres règles de l'événement.

Tarifs et périodes d'inscription

Rendez-vous	Jusqu'au 31 octobre	Jusqu'au 10 novembre	Jusqu'au 20 novembre
Longue piste	12 € (9,75 + TVA)	14 € (11,38 + TVA)	17 € (13,82 + TVA)
Sentier court	10 € (8.13 + TVA)	12 € (9,75 + TVA)	15 € (12.19 + TVA)
Marche	7€ (5,69 + TVA)	9 € (7.31 + TVA)	12 € (9,75 + TVA)
T -shirt mizuno	7,99 €	7,99 €	



- **OFERTA ESPECIAL PARA EQUIPAS:** Pour chaque tranche de 9 inscriptions, vous en recevez 1 gratuite de plus . Après avoir enregistré votre équipe de 9 éléments, envoyez-nous un courriel à info@werun.pt avec les détails de l'athlète proposé, que nous ajouterons à votre équipe.
- Inscriptions de dernière minute sur le site du secrétariat, limitées aux places disponibles existantes et ne comprenant que la dorsale.

Matériel inclus avec l'inscription

- Participation à l'une des courses : Trail Sentier long et court et promenade ;
 - Numéro dorsal avec puce incluse (TL et TC) ; Numéro dorsal sans puce sur le Walk ;
 - Assurance sportive ;
 - Support logistique et technique. Premiers secours.
 - Ravitaillements solides et liquides dans les zones d'assistance/de ravitaillement et en fin de course ;
 - Autres cadeaux que l'organisation peut récolter ; - Des photos de l'événement, une vidéo de l'arrivée et un diplôme électronique de participation pour tous les participants aux courses compétitives seront disponibles sur le site de la course ;
4. L'organisation peut annuler ou reporter l'événement s'il existe des raisons de force majeure, telles que : mauvaises conditions météorologiques rendant impossible la tenue de l'événement à l'extérieur, catastrophes naturelles, manque de conditions techniques externes à l'organisation et menaces pour la sécurité des participants, les frais d'inscription n'étant pas remboursés.

- T-shirt événement (T - shirt Mizuno) - 7,99 €



3. Secrétariat

Secrétariat des épreuves/horaires et lieux

- 26/11 (samedi) - Chez Werun de 11h à 17h (Praceta da Quintinha, 5 - 2620-161 Póvoa de Santo Adrião)
- Grâce à la confirmation d'inscription reçue dans la boîte courriel après paiement, en cas de retrait du kit de l'athlète au nom d'un autre participant, cela peut se produire à condition qu'une preuve d'inscription soit présentée ;

- Nous _ Run est reconnaissant que le lifting dorsal soit effectué aux jours et lieux stipulés à cet effet. Si cela n'est pas possible, l'athlète doit demander la livraison de la dorsale le jour de la course par courriel info@werun.pt.

L'organisation assure, pendant une période de 5 jours, à compter de la date de la course, la garde de tous les kits payés et non récupérés, ce qui est demandé au courriel info@werun.pt.

4. Catégories et récompenses

Définition des catégories d'âge/sexe individuelles et d'équipe

CLASSES HOMMES :

M Junior – 18 à 19 ans M Moins de 23 ans – 20 à 22 ans

M Seniors – 23 à 39 ans M40 – 40 à 44 ans M45 – 45 à 49 ans M50 – 50 à 54 ans M55 – 55 à 59 ans M60 – plus de 60 ans

NIVEAUX FÉMININS :

F Junior – 18 à 19 ans F Moins de 23 ans – 20 à 22 ans

F Seniors – 23 à 39 ans F40 – 40 à 44 ans F45 – 45 à 49 ans F50 – 50 à 54 ans F55 – 55 à 59 ans F60 – plus de 60 ans

Les tranches d'âge se réfèrent à l'âge du participant le jour de l'Événement

- * Pieds nus (longue piste uniquement) - " Courir sans chaussures est une alternative pour retrouver une mobilité dans tout le corps et renforcer les pieds"
- * Canicross (seulement Sentier court)

L'inscription dans cette catégorie se fera à l'enquête Dorsale

Prix

- Equipe la plus nombreuse (1)
- Global Homme / Femme – Prix du top 3 du Long et du Court Trail
- Classes Masculin / Féminin – Prix du top 3 du Long et du Court Trail
- Équipes – (3) premières équipes comptant les trois (3) premiers athlètes sans distinction de sexe ou d'âge, par la somme des temps



5. Fournitures

Lieux d'approvisionnement

L'organisation mettra en place plusieurs stations de ravitaillement qui comprendront la fourniture de boissons. Les boissons ne seront PAS fournies dans des gobelets, mais des réservoirs personnels peuvent être remplis. Les déchets produits doivent être placés par l'athlète dans le conteneur à déchets respectif.

Le non-placement des déchets à l'endroit approprié par l'athlète correspondra à une pénalité, voire à une éventuelle disqualification.

Matériel obligatoire / Contrôles matériels

Il n'y a pas de matériel obligatoire ! Cependant, l'organisation ne fournit pas de verres ou de bouteilles pour les liquides dans les fournitures, il est donc recommandé d'utiliser un verre ou tout autre récipient.

L'organisation recommande fortement d'emporter son téléphone portable en autonomie pendant la course, et un réservoir d'eau en quantité suffisante pour assurer l'hydratation lors des déplacements entre les ravitaillements. Si les conditions météorologiques l'exigent, le matériel obligatoire/recommandé peut être modifié avec préavis. L'organisation ne fournira pas d'épingles, l'athlète doit donc avoir des épingles ou un support dorsal.

6. Sûr

Tous les participants aux tests WeRun sont assurés par une police de Seguradora Fidelidade, leader au Portugal. ([Cliquez ici](#))

7. Conditions de participation

Conditions physiques

Pour participer, il est essentiel d'être conscient des distances et des difficultés spécifiques de la course en sentier et des différences de niveau positives et négatives, et d'être adéquatement préparé physiquement et mentalement; être capable de faire face sans aide extérieure à des conditions environnementales et climatiques défavorables telles que le froid, la chaleur, le vent, le brouillard et la pluie ; savoir gérer les problèmes physiques et mentaux résultant d'une fatigue extrême, de troubles digestifs, de douleurs musculaires et articulaires, de blessures légères, etc.

Définition possibilité d'aide extérieure

L'assistance personnelle est tolérée exclusivement dans une station-service. A l'exception de ces postes, il est expressément interdit de se faire accompagner par une personne non inscrite à la course. Aucune aide extérieure ne sera autorisée, l'athlète doit donc être conscient de sa condition physique et gérer ses problèmes qui surviennent pour une activité de cette nature, de manière sécuritaire.

Pour toute éventualité, vous devez contacter l'organisation en appelant les numéros d'urgence, qui seront imprimés sur le dos ou via n'importe quel élément de l'organisation, de préférence aux stations de ravitaillement (PA's).

Position dorsale

Les participants sont tenus d'apposer la dorsale sur leur maillot, qui doit toujours être visible pendant la course. Les concurrents seront tenus de montrer leur numéro d'identification à tous les contrôleurs et à l'organisation de l'événement en cas de besoin, sous peine de disqualification ou d'exclusion de la course ; L'organisation ne fournira pas d'épingles, l'athlète doit donc apporter des épingles ou un support dorsal.

Règles de conduite sportive

Les participants doivent veiller à préserver l'environnement et l'environnement social dans lesquels se déroulera l'événement et à respecter l'organisation et les autres participants, notamment en observant les devoirs et règles de conduite suivants :

- Assister tout praticien en cas d'accident, tant que les circonstances l'exigent ;
- Respecter les zones balisées du parcours et les consignes données par l'Organisation ;
- N'endommager pas l'environnement. Ne pas causer de dommages aux zones privées ou cultivées ;
- Ne laissez pas de colis vides en cours de route, mais uniquement aux endroits appropriés.

Le non-respect du point précédent implique l'élimination automatique de l'athlète.

Comportement antisportif entraînera la disqualification du participant, qui ne pourra pas participer aux futures éditions du Cascais Trail Expérience .

8. Environnement

Parce que ces activités se déroulent dans la nature, et pour la raison que nous la préservons, nous demandons à tous les participants d'être prudents et responsables avec l'environnement et de ne laisser aucun résidu en cours de route. Si un participant enfreint cette règle, il sera pénalisé d'une disqualification de la course.

9. Protection des données / Droit à l'image et à l'image **Protection des données**

Chaque participant, lors de la formalisation de son inscription, autorise la publication de ses données personnelles nécessaires au déroulement de la course, que ce soit dans les listes officielles, dans les médias et/ou internet, ainsi que leur utilisation pour envoyer des informations concernant l'événement, y compris les éditions ultérieures. Elle autorise également que les images collectées (photographie ou vidéo) soient utilisées de manière intemporelle dans toute action publicitaire, dans le seul but de promouvoir et faire connaître l'événement.

Chaque participant est responsable de la véracité des données fournies lors de son inscription, et est conscient que celles-ci feront partie d'un fichier, que Nous Run sera responsable. Le titulaire des données aura le droit d'accès, de rectification, d'annulation, d'opposition tel que déterminé par la loi organique 15/1999 du 13 décembre, loi sur la protection des données personnelles.

Droits d'image et de publicité

L'entité organisatrice se réserve le droit exclusif d'exploiter l'image de l'événement, ainsi que chaque épreuve qui constitue cet événement, et les audiovisuels photographiques et journalistiques de l'événement.

Tout projet ou matériel publicitaire produit pour publication doit obtenir un préavis de l'organisation.

L'acceptation de ce règlement implique, obligatoirement, que le participant autorise l'utilisation de son image pour la diffusion de la course dans toutes ses formes de communication (radio, presse écrite, vidéo, photographie, affichage, réseaux sociaux, etc.) et que ceux-ci peuvent être utilisés de manière intemporelle dans toute action publicitaire, dans le seul but de promouvoir et de faire connaître l'événement. Il cède également tous les droits d'exploitation commerciale et publicitaire qu'il juge opportun d'exécuter, sans droit, de la part de l'athlète, à recevoir une quelconque contrepartie économique.

10. Politique de confidentialité

[Conditions d'utilisation et politique de confidentialité](#)

11. Politique de retour

Des modifications peuvent être apportées par l'athlète lui-même d'une course à l'autre. Ce changement ne peut être effectué que jusqu'à 10 jours avant la course, en cas de passage à une course avec une valeur de Frais d'inscription plus élevée, la différence est assurée par l'athlète, pour les Frais appliqués au jour du changement, l'organisation en cas de changement aucun remboursement des frais d'inscription déjà payés.

- Le remboursement des frais d'inscription n'est autorisé que lorsqu'un participant a un empêchement avéré à passer le test, à condition qu'il soit lié à un accident ou à une maladie diagnostiquée après l'inscription au test.

- L'annulation ou le transfert d'inscription doit être demandé par courriel, jusqu'à 10 jours avant le test à l'adresse geral@werun.pt, moyennant le paiement d'une taxe de 2 €, effectuée par virement bancaire.

Lors du transfert de l'inscription, le courriel envoyé à l'organisation (geral@werun.pt) doit contenir les données complètes du nouvel athlète et le numéro de carte de citoyen de l'athlète précédemment inscrit.

L'Organisation ne rembourse pas les frais d'inscription payés, sauf ce qui suit décrit :

Les montants remboursés aux participants remplissant les conditions susmentionnées varieront en fonction de la date à laquelle le remboursement est demandé.

- Par un certificat médical, qui prouve l'empêchement de présence dû à une maladie ou à une blessure.

- Jusqu'à 30 jours à compter de la date du test - 60% des frais sont remboursés (il sera facturé les frais d'émission d'une réf. ATM, les frais administratifs et la TVA pour l'émission d'une facture)

- Jusqu'à 20 jours à compter de la date de la course - 40% des frais sont remboursés (il sera facturé les frais d'émission d'un guichet automatique réf, les frais administratifs, la TVA sur l'émission de la facture et les frais avec le kit de l'athlète et autres que l'organisation a déjà engagés)

- Jusqu'à 10 jours à compter de la date de la course - 30% des frais sont remboursés (il sera facturé les frais d'émission d'un guichet automatique réf, les frais administratifs, la TVA sur l'émission de la facture et les frais avec le kit de l'athlète et autres que l'organisation a déjà engagés)

- En cas d'annulation de la course pour des raisons indépendantes de l'organisation, décrétée par d'autres entités, l'organisation ne rembourse pas le montant payé,

transférant automatiquement le solde du participant à la nouvelle date de l'événement, ou dans un autre événement que l'athlète souhaite participer la responsabilité de la même organisation.

12. Itinéraire

[# C MARCHE](#)

[# SENTIER COURT](#)

[# LONGUE PISTE](#)